



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue à 19h00 le mardi 14 décembre 2021, à la bibliothèque.

#### Étaient présents :

M. Mohamed Yaguine Dramé	Parent
Mme Isnino Ibrahim Ahmed	Parent
Mme Vicki Laframboise	Parent
Mme Kristin Marinacci	Parent
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
M. François Bélanger	Directeur
Mme France Paquette	Professionnel
Mme Valérie Poulin	Parent
M. Frédéric Vairel	Parent
Mlle Lucrèce Yolande Petnga	Élève

#### Était absent :

Mme Caroline Desrochers	Parent
Mlle Charlie Huguet-Latour	Élève
Mme Meriem Houanti	Enseignante
M. Élie Racine-Tolszczuk	Soutien
M. Pascal Imbeault	Représentant de la communauté

#### Invités :

Mme Josée Bourdeau	Agente d'administration
--------------------	-------------------------

## **1. Préliminaires**

### **1.1 Présences et ouverture de la séance**

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres.

### **1.2 Vérification du Quorum**

Il y a quorum.

### **1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Deux membres du conseil d'établissement aimeraient ajouter des points à la section « Autres questions ». Monsieur Dramé ajoute le point 8.1 Réunion virtuelle et madame Ibrahim Ahmed ajoute le point 8.2 Sensibilisation des élèves quant à la violence dans les établissements.

Il est proposé par Mme Poulin et appuyé par Mme Marinacci d'adopter l'ordre du jour modifié du 14 décembre 2021.

**Adoption CÉ 21-22-21**

### **1.4 Période d'intervention du public**

Aucune intervention.

## **2. Message des représentantes/représentants**

### **2.1 Mot des élèves**

Aucun message de la part des élèves.

**Information**

### **2.2 Mot du membre de la communauté**

M. François Bélanger informe les membres du conseil d'établissement que M. Blondin aimerait siéger sur le conseil d'établissement. Toutefois, l'horaire actuel des rencontres du CÉ ne permet pas à M. Blondin d'y assister. M. Bélanger demande aux membres s'ils accepteraient de modifier les dates de rencontre en 2022. Le conseil d'établissement accepte. M. Bélanger fera un suivi par courriel aux membres lorsqu'il aura communiqué avec M. Blondin.

**Information**

### **2.3 Mot du représentant au comité de parents**

M. Dramé informe que le comité de parents a reçu beaucoup d'informations du CSSPO en lien avec l'organisation scolaire. Celle-ci doit respecter trois volets : la valorisation, l'accompagnement et l'engagement. Par ailleurs, le centre des services à expliquer la répartition de ses dépenses afin d'être transparent.

**Information**

## **2.4 Mot de la représentante au comité EHDAA**

### **Information**

Mme Laframboise informe le conseil d'établissement que le comité EHDAA se rencontrera à 5 reprises au courant de l'année scolaire. La première rencontre a eu lieu le 25 octobre. La deuxième rencontre, qui était une formation pour les nouveaux membres, a eu lieu le 22 novembre dernier. Le 24 janvier sera la 3<sup>ème</sup> rencontre. À ce moment, le sujet de discussion sera les transitions. La 4<sup>ème</sup> rencontre sera le 21 février. À ce moment, les rôles des différents acteurs en milieu scolaire et l'organisation des services seront expliqués. Finalement, lors de la 5<sup>ème</sup> rencontre, le 25 avril, le sujet sera le plan d'intervention.

## **3. Message du Président**

### **3.1 Mot du président**

### **Information**

M. Dramé souhaite aux membres du conseil d'établissement une bonne période de fête.

### **3.2 Budget du CÉ 2021-2022**

### **Information**

M. Dramé rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci doit être utilisée d'ici la fin de l'année scolaire. Il est important de dépenser cette somme puisque les sous ne sont pas reportés à l'an prochain.

### **3.3 Enjeux liés aux relations entre la ville de Gatineau et l'école**

### **Information**

1. À l'école secondaire de l'Île, il y a un manque d'espace afin de permettre aux athlètes des Vikings de s'entraîner. Présentement, certaines équipes sont voyagées en autobus scolaire à l'UQO afin d'avoir accès au terrain synthétique permettant aux athlètes de se développer. Cette option est coûteuse et dernièrement il devient de plus en plus difficile d'obtenir des plages horaires pour les entraînements. À l'arrière de la caserne de pompiers, il y a un terrain de la ville vacant. Ce terrain municipal devrait être une option lors des séances d'entraînement puisqu'il est facilement accessible par les équipes sportives de l'école secondaire de l'Île et en ayant un terrain près de l'école, les coûts des joueurs des Vikings seraient diminués. Par ailleurs, en ayant un terrain sportif à cet endroit, la communauté de l'Île de Hull pourrait en bénéficier. L'école n'est pas seulement un lieu d'instruction, il s'agit d'un endroit qui permet l'épanouissement du quartier.
2. À côté de l'école secondaire de l'Île, se trouve un terrain de tennis géré par la ville de Gatineau. Il serait intéressant que les élèves de l'école puissent y avoir accès lors des heures de classe afin d'ajouter un plateau aux cours d'éducation physique.
3. L'aménagement paysagiste est à revoir sur le terrain de l'école. Il est important d'améliorer l'environnement de l'école.
4. La cohabitation avec le Gite-Amis. Il a été annoncé dernièrement que la Halte de chaleur sera déplacée en arrière de l'entreprise Pilon.

## **4. Mot du directeur**

### **4.1 Mot du directeur**

### **Information**

M. Bélanger informe les membres du CÉ qu'il y a eu beaucoup de changements au niveau de la direction depuis la dernière rencontre. Sarah Turgeon est la directrice adjointe du secteur 1-B. Elle remplace Catherine Dubuc. Simon Beaudry est maintenant le directeur par intérim à l'école internationale du Village. M. Huguet-Latour est donc le directeur adjoint du secteur 2. L'agente d'administration, Josée Bourdeau, quittera l'école pour un congé différé en janvier. Lise Poulin la remplacera.

Par ailleurs, M. Bélanger informe les membres du conseil d'établissement du décès de la conjointe de M. Letang. Les membres du personnel de l'école ont envoyé des mots de soutien à M. Letang.

Cette année, 60 familles dans le besoin recevront un panier de Noël. Le but du panier est de rendre la période des fêtes plus agréables. Les familles recevront le panier de Noël entre le 16 décembre et le 20 décembre. L'école offre un service de livraison si les parents ne peuvent pas se déplacer pour venir chercher celui-ci.

Les cas COVID sont à la hausse à l'école secondaire de l'Île. Les membres du personnel, les membres du soutien, les membres professionnels et les élèves continuent d'appliquer les mesures sanitaires. Puisque l'école secondaire de l'Île est un établissement secondaire, le protocole lors d'un cas confirmé diffère de celui du primaire. On ne ferme plus un groupe lors d'un cas positif à la COVID puisque les élèves ont eu la possibilité d'obtenir leurs vaccins. Advenant qu'un cas est positif dans un groupe, la santé publique demandera seulement à ceux qui sont non vaccinés de s'isoler.

### **4.2 Cadre budgétaire CSSPO 2022-2023**

### **Information**

Le document du cadre budgétaire est généralement présenté au CÉ à chaque année. Toutefois, le CSSPO, demande de ne plus le présenter.

### **4.3 Bassin 041**

### **Information**

M. Bélanger informe les membres du conseil d'établissement que les bassins du Plateau et du Manoir des Trembles iront à l'école secondaire Mont-Bleu l'an prochain. Le CSSPO permettra aux élèves qui sont actuellement en secondaire 4 et au FPT2 de terminer leurs études dans leurs écoles respectives. Cela dit, il n'y aura pas d'élèves finissants à l'école 041 en septembre prochain.

## **5. Procès-verbal**

### **5.1 Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2021**

### **Adoption**

Il est proposé par Mme Poulin et appuyé par M. Vairel d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021.

**Adoption CÉ 21-22-22**

## 5.2 Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

## 6. Dossiers :

### 6.1 Grille matières 2022-2023

### Approbation

Mme Bourdeau présente aux membres du conseil d'établissement la grille matière 2022-2023. Elle mentionne qu'il y a eu des modifications si on la compare à la grille matière 2021-2022.

D'abord, au programme Exploration, le cours d'art dramatique ne sera plus une option au niveau du cours d'art. Il deviendra un cours optionnel afin d'offrir plus de variété aux élèves. Préalablement, il n'y avait que trois options possibles : formation sportive, science de l'environnement et science et technologie de l'environnement.

Ensuite, au programme Exploration, il y a l'ajout de la voie « Projet pédagogique particulier 4 ». Cette voie permet aux élèves du PPP3 de poursuivre l'exploration de la formation professionnelle. Le groupe est composé d'un maximum de 20 élèves. Un élève qui opte pour le PPP4 n'aura pas à son horaire le cours d'éthique et le cours d'art. Ceux-ci sont remplacés par un cours d'entrepreneuriat et deux périodes supplémentaires en mathématique. Considérant le fait que les cours enlevés sont nécessaires pour la diplomation, le cours d'éthique et le cours d'art leur sera offert en secondaire 5.

Au programme PEI, en secondaire 3, l'option art dramatique a été ajouté.

Enfin, au programme PEI, en secondaire 4, le cour d'application science et technologie a été offert aux élèves. Il s'agit d'un cours plus appliqué de science. La théorie est la même que celle enseignée en science et technologie. Ce qui diffère est la façon dont elle est présentée. Les élèves explorent par le biais de laboratoires et ensuite apprennent la théorie.

Madame Poulin demande à la direction pourquoi il ne pourrait pas y avoir un chevauchement dans les cours du PEI et ceux d'ExplorAction, par exemple, cours d'éducation physique ou d'arts en commun afin de créer un pont plus solide entre les deux populations. La mixité serait bénéfique à tous. La direction informe les membres du CE qu'une telle élaboration au niveau des horaires des élèves seraient trop compliqué.

Il est proposé par M. Vairel et appuyé par Mme Poulin d'approuver la grille matière.

**Adoption CÉ 21-22-23**

## **6.2 Mesures protégées**

### **Approbation**

Mme Bourdeau présente le document des mesures protégées. Il s'agit d'un résumé des sommes d'argent reçues par le CSSPO.

Il est proposé par Mme. Poulin et appuyé par M. Vairel d'approuver que l'argent a été reçu par l'établissement scolaire et que celle-ci sera dépensé au courant de l'année scolaire 2021-2022.

**Adoption CÉ 21-22-24**

## **6.3 Activités parascolaires – Mesure 15028**

### **Adoption**

Il est proposé par M. Lavoie Morin et appuyé par M. Vairel d'adopter les activités parascolaires – Mesure 15028.

**Adoption CÉ 21-22-25**

## **6.4 Révision du code de vie**

### **Information**

M. Bélanger informe les membres du conseil d'établissement que le code de vie de l'école secondaire de l'Île doit être retravaillé puisqu'il y a beaucoup de texte ce qui rend la lecture de celui-ci difficile pour les parents, les élèves et les membres du personnel. Par ailleurs, certains règlements sont à revoir. Présentement, à l'école, l'une des plus grosses problématiques est le code vestimentaire. Il y a quelques semaines, le personnel de l'école a été sondé pour la tenue vestimentaire. Serait-il préférable d'avoir une gamme de vêtement ? 65% des répondants sont en faveur. De plus, le conseil des élèves a été questionné par M. Bélanger. Les élèves sont peu favorables à une gamme vestimentaire. Ils ne sont pas en opposition à cette idée. Le fait que l'école n'exige pas une gamme de vêtement, permet à celle-ci de se démarquer des autres écoles de la région. M. Bélanger mentionne qu'il est important d'expliquer aux élèves de l'école ce qu'est une tenue vestimentaire.

*M. Dramé et M. Bélanger demande aux membres du conseil d'établissement de poursuivre la réunion de 15 minutes. Il est proposé par M. Vairel et appuyé par Mme Poulin de poursuivre la réunion de 15 minutes.*

## **6.5 Camp de jour des Vikings été 2023**

### **Information**

Le contrat de Sportmax sera reconduit pour le camp de jour des Vikings été 2023.

## **7. Correspondance**

Aucune correspondance.

## **8. Autres questions**

### **8.1 Réunion virtuelle**

M. Dramé se questionne quant à la possibilité de faire les réunions du conseil d'établissement de façon virtuelle étant donné l'augmentation des cas de COVID dans la province et dans la région. M. Bélanger informe le conseil d'établissement qu'en fin d'après-midi, une communication lui a été transmise l'informant que dorénavant toute réunion devra se faire virtuellement. Cela dit, la prochaine réunion en mars, sera virtuelle à moins d'avis contraire.

### **8.2 Sensibilisation à la violence dans les établissements scolaires**

Mme Ibrahim Ahmed trouve qu'il est important de sensibiliser les élèves quant à la violence physique, verbale, émotionnelle et numérique. Mme Paquette l'informe que la TES, Amélie Latulippe, a offert un atelier contre la cyberintimidation à tous les élèves de l'école via un PowerPoint. Celui-ci a été diffusé le 22 novembre.

## **9. Levée de l'assemblée - 21h10**

Il est proposé par Mme Isnino et appuyé par M. Vairel de procéder à la levée de l'assemblée.

**Adoption CÉ 21-22-26**